

INTRIGUE

Contrat de divorce

Une "drôle" d'affaire où se côtoient un tueur à gages, une fonctionnaire, une belle-mère et un amant. Et trois avocats célèbres pour les défendre: Amar, Buffard et Vergès. Le dossier faisait escale à Lyon, hier, le temps d'une demande de mise en liberté.

Prenez un champion de culturisme assassiné, une poignée de truands italiens sous les verrous en compagnie d'une fonctionnaire qui a raté de justesse le concours de la magistrature...

Ajoutez quelques maniaques du minitel rose, un fusil de chasse, un "contrat" de vingt millions de lires, une belle-mère et des aveux rétractés. En prime, les affirmations d'un expert ridiculisé au cours du procès d'Action Directe et un détective privé-escroc.

Pour corser le tout, trois redoutables avocats: le Stéphanois Buffard, le Parisien Vergès et le Lyonnais Amar.

Agitez le tout: vous obtenez un bon gros dossier tragi-comique avec sa dose de mystères et de contradictions qui permet à chaque inculpé de clamer son innocence. Mais pas vraiment de quoi rire quand on sait, qu'aujourd'hui, un orphelin de huit ans se retrouve à la DDASS. Une bien étrange affaire examinée, hier matin, par la chambre d'accusation.

Tout commence bien, sur une image de bonheur, lorsqu'en 1980, la jeune et jolie Joëlle Scortani épouse, à Saint-Etienne, Patrick Jerrold. Titulaire d'une maîtrise de droit, cette jeune fille de 22 ans prépare le concours d'entrée à l'École de magistrature de Bordeaux. Lui, c'est un autre style. Cordonnier, il tient une petite boutique dans le centre de Saint-Etienne. Trente-huit ans, passionné de culturisme, il collectionne les trophées. Sa gloire: un titre de champion de Paris.

Un petit couple tranquille et plutôt aisé qui va donner naissance à un ravissant bébé, Alex.

En 1985, la rupture

Voilà pour le bonheur. Ça ne va pas durer. Quelques années de sursis et, en 1985, c'est la rupture. Le divorce est prononcé l'année suivante à la demande du culturiste.

Jerrold a fermé sa boutique pour se lancer dans une carrière de vider. Il officie au Lido, une boîte de nuit de la région stéphanoise. C'est un mari bien sage, ni infidèle ni alcoolique... Sa seule obsession, le body-building, toujours. Son seul fantasme: ouvrir une belle salle de sport.

Scortani, elle, a réussi l'écrit de "magistrature", mais elle s'est "plantée" de justesse à l'oral. Sur une question de droit pénal, affirme un impertinent du barreau, qui ajoute, provocateur: "Dommage pour la justice!". La jeune femme, qui s'est rabattue sur les PTT, occupe le poste prestigieux de contrôleur. Seule originalité pour cette fonctionnaire sans histoire: c'est une adepte du Minitel rose.

Pour le moment, rien de vraiment catastrophique. Si ce n'est un classique divorce où ce couple s'entre-déchire pour obtenir la garde de l'enfant. Finalement, au terme de la procédure, le juge des enfants confie la garde de l'enfant au père. Rare, mais pas vraiment



Mes Buffard et Vergès décidément inséparables depuis le procès d'Action Directe-Lyon.

surprenant car l'ex-future magistrate qui défraie la chronique du Minitel rose ne passe pas pour une mère de famille exemplaire. Loin de là. L'irréprochable fonctionnaire qui sévissait sous le nom de "July" s'était taillé une solide réputation.

Jerrold le culturiste saura finement exploiter cette "petite faiblesse" devant le juge des enfants. Lequel, avec son exceptionnelle perspicacité, tranchera en faveur de monsieur Muscle contre madame le contrôleur des PTT.

Jusqu'au jour fatal

L'affaire aurait dû en rester là. Le couple séparé continue à se côtoyer, tout en s'ignorant, dans cette bonne ville de Saint-Etienne.

Patrick Jerrold développe sa belle musculature. Et Scortani, qui pianote toujours sur son Minitel, tombe enfin sur un amant un peu moins provisoire, le dénommé Pierre Mancuso. C'est un riche quadragénaire de Jujurieux (Ain) qui dirige une prospère entreprise d'import-export.

Tout va bien, jusqu'au jour, fatal, où l'instinct maternel reprend le dessus. Le contrôleur Scortani contre-attaque. Elle veut récupérer son fils, entre-temps, confisqué au père par la DDASS. L'administration estime, en effet, que le vider est incapable de s'occuper correctement du garçon.

La jeune femme est bien décidée à ne pas se laisser faire. Elle porte plainte contre son ex-mari. En l'ac-

cusant d'avoir fourni de fausses attestations au juge des enfants, pour obtenir la garde du petit. Notamment, en ce qui concerne son travail et son domicile. L'affaire traîne en longueur.

Pour étayer son dossier, celle qui a failli devenir magistrate, contacte un détective privé. En lui demandant d'effectuer une petite enquête de moralité sur Jerrold. C'est à un dénommé Sebastiani qu'échoit cette mission de confiance qui consiste, surtout, à suivre de près le culturiste, à noter très précisément ses habitudes, ses déplacements... Tout à coup, la jeune femme opte pour une solution plus directe. Elle va voir Jerrold pour négocier. Refus.

Joëlle Scortani interroge alors

son amant de Jujurieux. Et lui lance: "Mais fais donc quelque chose, toi!"

Très amoureux de la vedette du Minitel rose, Mancuso va relever le défi. On discute d'abord de cette douloureuse affaire en mettant dans la confidence la belle-mère, Marie-Thérèse Merle. Le verdict tombe, sans appel et unanime: il faut éliminer monsieur Muscle. C'est, du moins, ce qu'avouera, dans un premier temps, aux gendarmes le trio infernal Scortani-Mancuso-Merle.

Pour une sombre affaire

Le détective privé Sebastiano est remercié. Son travail va servir pour la suite. Il reçoit quelques milliers de francs. Et quitte la scène. Pas pour longtemps, car ce spécialiste stéphanois des "enquêtes filature s en tout genre", tombera quelques mois plus tard. Pour une sombre affaire d'escroquerie. Aujourd'hui, ses deux officines sont fermées et il dort en prison. Ce qui permet à un de ses indulgents confrères de Saint-Etienne de résumer le personnage et le problème: "Je veux pas dire du mal de lui, mais il s'est toujours mis dans des coups foireux et c'est vraiment un type tordu". En réalité, comme le confirme un administrateur judiciaire de Roanne, chargé du dossier Sebastiano, cet individu "plus que louche" a laissé derrière lui, un impressionnant cortège de victimes. Il encaissait les sommes perçues en recouvrement de créances et extorquait de l'argent à ses clientes... Une des rares qu'il n'a pas pu rouler, semble être le terrible contrôleur Scortani et ses "associés".

Sous les néons roses

Toujours aussi déterminé, le trio met au point sa stratégie. Pas question de se mouiller directement. On décide donc de dénicher un tueur à gages. Mancuso, d'origine italienne, prend contact avec un artisan italo-grenoblois, Guiseppe Marchio, pour qu'il interroge le milieu italien. Voyage discret à Turin. Refus des maffiosi qui trouvent l'affaire "pas claire" en estimant que "trop de monde est dans le coup". Deuxième tentative pour embaucher un tueur. Cette fois, c'est un barman de Saint-Martin-d'Hères qui est sollicité, Luigi Rotolo, réputé pour avoir "la gâchette facile". Tractation, acompte... Mais ce spécialiste refuse le "dossier" à un dénommé Sescun qui, lui aussi, se désiste au dernier moment. Début 1989, l'affaire sera enfin conclue avec un certain Olivier Barragia. Ce chômeur de 23 ans étudie avec attention les résultats de l'enquête réalisée par le détective Sebastiano, repère les lieux... Et réclame vingt millions de lires pour son travail. Le trio lui remet alors deux enveloppes, l'une contenant la photo de

DDD

DDD

Jerrold et l'autre la moitié de la somme convenue, en acompte.

Vendredi 3 février 1989, vers une heure du matin, une Golf GTI se gare discrètement rue du Pertuiset à Saint-Paul-en-Cornillon, petite localité située à une vingtaine de kilomètres de Saint-Etienne. A l'intérieur du véhicule, plusieurs silhouettes. Dans la rue, les néons roses du Lido clignotent. A l'intérieur de l'établissement, deux cents jeunes "fêtards" se défoncent sur les tubes du dernier Top 50. R.A.S. Un homme sort de la GTI et se dirige vers la boîte de nuit, un fusil de chasse à la main. Il évite l'entrée principale, se glisse dans un petit jardin et pénètre dans l'établissement en fracturant une porte grillagée. Puis, il se faufile dans un couloir pour se retrouver devant la caisse où Patrick Jerrold, le videur, contrôle les entrées. L'individu, de taille moyenne, le visage dissimulé par une cagoule, glisse le canon de son fusil à l'intérieur du guichet. Calmement, il vise Jerrold et tire une seule fois. Son contrat est rempli. Sans un mot, le tueur tourne les talons et rejoint en courant sa voiture qui démarre aussitôt. La caissière a assisté à toute la scène: elle en reste pétrifiée.

Grièvement blessé à l'abdomen, le culturiste s'écroule. Il mourra pendant son transport à l'hôpital.

L'enquête commence. Aucun indice. Ni arme, ni signalement. Les gendarmes interrogent les clients et les employés de cette boîte de nuit où se sont déjà déroulés plusieurs incidents. On parle de rackett. Le barman explique: "Jerrold était un type calme, sans histoires, qui ne buvait jamais. Un sportif avant tout". Et le patron du Lido, Paul Courtillac, confirme en suggérant: "Ça devait être moi qui était visé".

Mais un petit "sondage" sur l'entourage de la victime réoriente rapidement les investigations. Et, miracle, en se rendant à "La Clef des Champs" en Haute-Loire, les gendarmes commencent à comprendre. La directrice de cet établissement qui héberge le fils de Jerrold leur livre ses impressions: "La mère et la grand-mère étaient très agressives. Elles semblaient prêtes à tout pour récupérer le gamin". Plusieurs témoignages renforcent leurs soupçons. Le trio Scortani-Mancuso-Merle est interpellé. Et passe à des aveux complets. En justifiant le complot par "le contentieux très violent" qui existait à propos de la garde de l'enfant.

La belle-mère se distingue

L'ex-futur magistrat, toujours légaliste, ajoute que son ex-mari avait falsifié certains papiers pour obtenir la garde de son fils. Ses déclarations sont parfois surprenantes: "J'ai indiqué à mon amant que je serais heureuse si mon mari mourait. Mais je ne croyais pas qu'il allait le faire tuer." La

belle-mère, aussi, se distingue: "Mancuso a parlé de faire tuer Jerrold. Je ne l'ai pas cru. On est allés dans un bar. Tout le monde parlait italien. Je n'ai rien compris!"

Dans la foulée, les quatre Italiens sont interpellés. Marchio, le premier "contact", explique qu'il a bien été sollicité mais qu'il n'a été qu'un intermédiaire et qu'on lui avait simplement demandé de "tabasser Jerrold pour lui faire peur". Et, il ajoute avoir contacté le second candidat pressenti, Rotolo. Celui-ci ne fait pas de difficulté à parler: "Marchio m'a dit: Il y a un type à tuer à Saint-Etienne. On ne refuse pas une proposition comme ça. J'ai accepté et contacté..."

Bref, chacun donne sa version, en prenant bien soin de dégager sa responsabilité tout en se déchargeant sur le voisin.

Bien entendu, un seul, en bout de chaîne, nie farouchement et globalement toute participation, Olivier Barragia, celui que tout le monde désigne comme le tueur à gages. Il

loufoque", résume Me Jean-Paul Chapus, l'avocat de la famille Jerrold. Pour lui, Joëlle Scortani est au centre de ce dossier. "C'est elle qui a décidé d'éliminer son mari et qui, avec l'aide de son amant, a recruté le tueur". Et malgré des aveux retractés, "le dossier est bien ficelé".

Alors, claire, simple et bien ficelée cette affaire du Lido? Ce serait sans compter avec un autre trio, tout aussi redoutable qui sévit dans cette histoire: Me Buffard, Me Vergès et Me Amar, défenseurs de Scortani, de son amant et de sa mère.

"Avec eux, ça risque d'être sportif" estime un observateur avisé de la chose judiciaire. En insistant sur la complémentarité de ces "trois mousquetaires" qui vont s'en donner "à cœur joie" pour semer "la panique" dans ce dossier. D'ailleurs, ils ont déjà remonté leurs manches. Et leur stratégie se dessine progressivement: leurs clients n'ont pas réellement fait des aveux, au plus, ils ont, dans un premier temps, "émis l'idée de donner une leçon à Jerrold" sans

jamais "avoir eu l'intention de l'éliminer".

Et puis, on peut faire confiance à ces avocats pour débusquer la moindre contradiction ou la plus petite zone d'ombre dans cette affaire. Du spectacle en perspective.

L'avocat des vedettes du football

Me Buffard, l'avocat des vedettes du football, lance déjà sa première contre-attaque en soulignant qu'un des éléments importants du dossier repose sur une expertise de "Loïc Le Ribault, du fameux CARME". Cet expert bordelais, qui s'est ridiculisé au cours du procès d'Action Directe-Lyon, affirme cette fois que de la poudre a été retrouvée sur le blouson de Barragia, le "préssumé tueur à gages". Poudre qui correspondrait à l'arme utilisée. Inutile de dire que ce diagnostic sera âprement discuté par ceux qui gardent en mémoire les sévères reproches du parquet de Lyon au désormais célèbre Le Ribault.

Et, l'implacable Me Amar souligne, pour sa part, que le fusil de chasse n'a jamais été retrouvé, que Barragia a toujours nié et que les déclarations des uns et des autres sont loin d'être des aveux et qu'ils se contredisent. Pour lui, il faudra attendre la confrontation programmée en octobre avant d'y voir plus clair.

Quant à l'inévitable Me Vergès, il met en avant les déclarations du patron du Lido après l'assassinat, suggérant que cet assassinat le visait peut-être dans le cadre d'une affaire de rackett. L'avocat parisien plaide également pour un usage modéré de la détention provisoire. Notamment, en ce qui concerne la mère de Joëlle Scortani, qui, remise en liberté, se voit menacée par un appel du parquet. Recours examiné, hier matin, par la chambre d'accusation de Lyon: "La liberté doit être la règle. Sauf cas exceptionnel. Alors je ne pose qu'une seule question: Est-ce que la liberté de cette pauvre femme provoquera des émeutes à Saint-Etienne?"

Réponse des magistrats lyonnais mardi prochain.

En attendant, bien sûr, personne n'oublie que la jeune femme, qui est au centre de ce dossier, aurait pu devenir magistrat. Côté avocats, difficile de ne pas ricaner en douce. Et ils ne sont pas les seuls. Puisque le juge Revol, chargé de ce dossier, prend la chose avec humour: "Ça me fait plutôt rire. Et puis après tout, aujourd'hui, on sait bien que les magistrats sont des êtres humains comme les autres!"

PHILIPPE BRUNET-LECOMTE

Pas question de se mouiller directement. On décide donc de dénicher un tueur à gages. Mancuso, d'origine italienne, prend contact avec un artisan italo-grenoblois, Guissepe Marchio, pour qu'il interroge le milieu italien. Voyage discret à Turin. Refus des maffiosi.

TOUJOURS AUSSI DÉTERMINÉ, LE TRIO MET AU POINT SA STRATÉGIE MEURTRIERE.

est vrai que le jeune chômeur n'a pas eu le temps de percevoir le reste de la somme qui lui avait été promise pour ce travail, malgré cette exécution sans bavure, confirmée, par téléphone, d'un "C'est fait" sans aucune ambiguïté. Cela n'empêchera pas le juge Revol chargé du dossier d'inculper Barragia d'assassinat et les six autres lascars de complicité.

Quarante-huit heures après l'assassinat, la femme de Jerrold, sa mère, son amant et les quatre Italiens se retrouvent à l'ombre. Quelques jours plus tard, tout ce petit monde se rétracte et crie son innocence.

"On a l'habitude"

"Cela ne m'étonne absolument pas", explique le juge Revol, une jeune magistrate qui semble garder tout son sang-froid. "C'est classique! Il suffit qu'un inculpé arrive en prison pour qu'il découvre tout à coup qu'il est innocent, que les gendarmes l'ont frappé ou l'ont forcé à avouer. On a l'habitude!" Pour elle, "l'affaire paraît claire". Même s'il faut procéder à certaines "vérifications" pour boucler ce dossier. Date envisagée: la fin de l'année.

"C'est une affaire relativement simple malgré son contexte un peu



Un seul, en bout de chaîne, nie farouchement et globalement toute participation, Olivier Barragia, celui que tout le monde désigne comme le tueur à gages. Il est vrai que le jeune chômeur n'a pas eu le temps de percevoir le reste de la somme qui lui avait été promise pour ce travail.

Auchan fait la différence

COMPACT DISQUE
CLASSIQUE

enregistrement digital (DDD)
jusqu'au 30/09/89

14,80 F

CENTRE COMMERCIAL
AUCHAN PORTE DES ALPES
de 8 h 00 à 22 h 00